

Quatrième édition
2011-02-01

AMENDEMENT 1
2017-04

**Corps gras d'origines animale
et végétale — Détermination de
l'absorbance dans l'ultraviolet,
exprimée sous la forme d'extinction
spécifique en lumière ultraviolette**

AMENDEMENT 1

iTeh STANDARD PREVIEW

(standards.iteh.ai)
*Animal and vegetable fats and oils — Determination of ultraviolet
absorbance expressed as specific UV extinction*

AMENDMENT 1

ISO 3656:2011/Amd 1:2017

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-ba5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017>



Numéro de référence
ISO 3656:2011/Amd.1:2017(F)

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3656:2011/Amd 1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2017, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland
Tel. +41 22 749 01 11
Fax +41 22 749 09 47
copyright@iso.org
www.iso.org

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: www.iso.org/iso/fr/avant-propos.html

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 34, *Produits alimentaires*, Sous-comité SC 11, *Corps gras d'origines animale et végétale*.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3656:2011/Amd 1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017>

Corps gras d'origines animale et végétale — Détermination de l'absorbance dans l'ultraviolet, exprimée sous la forme d'extinction spécifique en lumière ultraviolette

AMENDEMENT 1

Page 1, Article 1

Remplacer le texte par ce qui suit:

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie une méthode de détermination de l'absorbance dans les longueurs d'onde ultraviolettes des corps gras d'origines animale et végétale.

Le lait et les produits laitiers (ou les corps gras issus du lait et des produits laitiers) sont exclus du domaine d'application du présent document.

Page 1, Article 2

Remplacer le texte type par le suivant:

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

Page 1, Article 3

Ajouter le texte suivant au-dessus de 3.1:

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>
- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <http://www.iso.org/obp>

Page 2, 6.3.3

Remplacer le texte par ce qui suit:

6.3.3 Échelle d'absorbance. Elle peut être vérifiée en utilisant un matériau de référence comprenant quatre solutions de bichromate de potassium dans de l'acide perchlorique dans des cuves étanches en quartz à UV lointain pour mesurer la linéarité et l'exactitude photométrique de la référence dans l'UV. Les cuves remplies de bichromate de potassium (40 mg/l, 60 mg/l, 80 mg/l et 100 mg/l) sont mesurées par rapport à un blanc d'acide perchlorique (voir Référence [7]). Les valeurs d'absorbance nettes sont indiquées dans le certificat du matériau de référence¹⁾.

AVERTISSEMENT — Le bichromate de potassium et le chromate de potassium sont classés comme cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction (CMR). Il faut également veiller à éviter tout contact avec la peau ou toute exposition par inhalation.

1) Des filtres à l'holmium appropriés et des cuves étanches au bichromate de potassium sont disponibles sur le marché, par exemple auprès de Starna Scientific (www.starnascientific.com). Cette information est donnée par souci de commodité à l'intention des utilisateurs du présent document et ne saurait constituer un engagement de l'ISO à l'égard de ce fournisseur.

NOTE 1 Voir Référence [8]. Pour vérifier la linéarité et l'exactitude de l'échelle d'absorbance, il est également possible de préparer une série de quatre solutions de bichromate de potassium dans de l'acide sulfurique à 0,01 N (par exemple: 40 mg/l, 60 mg/l, 80 mg/l et 100 mg/l). À titre d'exemple, le mode opératoire suivant est jugé satisfaisant.

- a) Sécher une prise d'essai de 1 g de bichromate de potassium pur pour spectrophotométrie à 100 °C pendant une nuit.
- b) Peser 0,100 g de bichromate de potassium séché et dissoudre dans la solution d'acide sulfurique à 0,01 N dans une fiole jaugée de 100 ml, puis compléter au trait.
- c) Ensuite, procéder à quatre dilutions différentes de ce mélange avec la solution d'acide sulfurique à 0,01 N: 5 ml -> 50 ml, 4 ml -> 50 ml, 3 ml -> 50 ml et 2 ml -> 50 ml. Ces solutions peuvent être utilisées pendant 6 mois après préparation.
- d) Mesurer l'extinction des quatre solutions diluées ainsi obtenues à 350 nm, 313 nm, 257 nm et 235 nm, en utilisant comme référence la solution d'acide sulfurique à 0,01 N. L'objectif visé est l'obtention d'une relation linéaire entre la concentration de bichromate de potassium et l'absorbance (R^2 supérieur à 0,99). L'exactitude de la réponse peut être vérifiée au moyen de la solution à 60 mg/l, laquelle doit être préparée la veille de la vérification.
- e) Mesurer l'extinction de la solution ainsi obtenue à 350 nm, 313 nm, 257 nm et 235 nm, en utilisant comme référence la solution d'acide sulfurique à 0,01 N. Les valeurs d'extinction mesurées dans une cuve de 1 cm seront les suivantes:

| λ (nm) | Extinction spécifique | Limites |
|----------------|-----------------------|------------------|
| 235 | 124,5 | de 122,9 à 126,2 |
| 257 | 144,0 | de 142,4 à 145,7 |
| 313 | 48,6 | de 47,0 à 50,3 |
| 350 | 106,6 | de 104,9 à 108,2 |

NOTE 2 Pour vérifier l'exactitude de la réponse de la cellule photoélectrique et du multiplicateur de photoélectrons, il est également possible de peser 0,200 0 g de chromate de potassium pur pour spectrophotométrie, de le dissoudre dans une solution d'hydroxyde de potassium à 0,05 N dans une fiole jaugée de 1000 ml et de compléter au trait. Prélever exactement 25 ml de la solution obtenue, transférer dans une fiole jaugée de 500 ml et diluer jusqu'au trait avec la même solution d'hydroxyde de potassium. Mesurer l'extinction de la solution ainsi obtenue à 275 nm en utilisant comme référence la solution d'hydroxyde de potassium. L'extinction mesurée dans une cuve de 1 cm sera de $0,200 \pm 0,005$.

Page 5, Annexe A

Insérer le texte suivant au-dessus du Tableau A.1:

L'essai a été réalisé sur cinq échantillons:

- A: huile d'olive vierge extra;
- B: huile d'olive obtenue par un procédé de seconde centrifugation;
- C: huile de grignons d'olive raffinée;
- D: huile d'olive vierge + huile de colza + huile de tournesol à haute teneur en acide oléique;
- E: huile d'olive + huile de soja raffinée.

Page 8, Bibliographie

Ajouter la référence suivante:

[8] Pharmacopée européenne. 2.2.25. Spectrophotométrie par absorption dans l'ultraviolet et le visible. Septième édition. Conseil de l'Europe. 2008

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3656:2011/Amd 1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3656:2011/Amd 1:2017](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6460bc30-614c-4c2f-baf5-fc038c2241cd/iso-3656-2011-amd-1-2017>